

# Pour des délégués formés et représentatifs

## Education à la citoyenneté

Tous niveaux

**AROEVEN**

€ 560.00

🕒 9

Lieux :

Nombre d'élèves : 25 +

## DESCRIPTION

Après une sensibilisation pré-électorale à l'aide d'une exposition de l'AROEVEN, les délégués élus sont formés sur trois thématiques : rôle du délégué, conseil de classe et communication.

Les méthodes pédagogiques actives utilisées pendant ces 3 séances de 3 heures avec les élèves les rendent acteurs de leurs apprentissages (brefs exposés, échanges et confrontation en groupes, mises en situation, travaux de groupe). Pendant toute la durée du parcours, les adultes (professeurs principaux, CPE...) sont pleinement associés : élaboration du programme de formation, séances de formation auprès des délégués. Ils sont également les relais des outils utilisés en formation tout au long du mandat de délégué.

Un bilan oral est réalisé après chaque séance avec le Conseiller Principal d'Education. Une analyse globale de l'action accompagnée des résultats du questionnaire de satisfaction-élève est envoyée au chef d'établissement.

### Objectifs

- responsabiliser les élèves délégués à partir de mises en situation et de réflexion sur leur fonction,
- faciliter les relations adultes-jeunes en permettant aux délégués de comprendre le processus de la communication,
- apporter une connaissance approfondie du fonctionnement de l'établissement,
- apporter des outils concrets permettant l'exercice de la fonction de délégué.

### Déroulement

#### Première étape : sensibilisation des élèves de toutes les classes

L'exposition AROEVEN 'J'me présente, votez pour moi' accompagnée de son livret pédagogique est mise à disposition du collège avant les élections des délégués de classe, pendant une semaine. Cette exposition est exploitée par les professeurs principaux, les professeurs responsables de l'élection des délégués et le CPE dans le cadre d'une heure de vie de classe.

#### Deuxième étape : formation des délégués

Séance 1 : je connais ma fonction de délégué (3 heures)

Cette première séance permet au groupe de se constituer et ainsi de mettre rapidement les élèves en capacité de conduire des projets au sein du collège. Elle est l'occasion de travailler sur les représentations de la fonction de délégué et de construire des outils de communication pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Séance 2 : j'interviens en conseil de classe (3 heures).

Cette seconde séance permet aux délégués de maîtriser les différentes techniques de préparation des conseils de classe et facilite l'intervention des délégués à bon escient en conseil de classe.

Séance 3 : je communique avec mes camarades et avec les adultes (3 heures).

Cette troisième séance a pour objectif d'aider les délégués à communiquer efficacement avec leurs camarades et avec les adultes. Ils apprennent ainsi à bien réagir face à des situations rencontrées au cours de leur mandat de délégué. Les méthodes pédagogiques actives utilisées rendent les élèves acteurs de leurs apprentissages (brefs exposés, échanges et confrontation en groupes, mises en situation, travaux de groupe). Pendant toute la durée du parcours, les adultes (professeurs principaux, CPE..) sont pleinement associés aux actions. Ils sont également les relais des outils utilisés en formation tout au long du mandat de délégué.

L'analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

## CONTACT

**Corinne NONIN / 02 35 98 01 80**

[corinne.nonin@ac-rouen.fr](mailto:corinne.nonin@ac-rouen.fr) - [www.aroeven-rouen.fr](http://www.aroeven-rouen.fr) - Facebook : [Aroeven.rouen/](https://www.facebook.com/Aroeven.rouen/)